

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00581**

**ACQUISITION DE TERRAINS AUPRES DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE POUR  
LE PROJET DU FUTUR CREMATORIUM**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 décembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51  
Nombre de présents : 38  
Nombre de pouvoirs : 0  
Nombre de voix : 38

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN,  
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Christophe FAVERJON, M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET,  
M. Marc JANDOT, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Marc ROSIER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 20 décembre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20161121-D20160058110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161216

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016

### ACQUISITION DE TERRAINS AUPRES DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE POUR LE PROJET DU FUTUR CREMATORIUM

Entre 2013 et 2015, la Ville de Saint-Etienne a constitué une réserve foncière sur le secteur de Montmartre en vue de la construction d'un nouveau crématorium, celui de Côte Chaude ne répondant plus aux normes environnementales édictées par l'arrêté du 28 janvier 2010.

Depuis, Saint-Etienne Métropole a acquis la compétence « création et gestion de nouveaux crématoriums » suite à sa transformation en Communauté Urbaine et a repris ce projet en y associant la Communauté d'Agglomération Loire Forez, les Communautés de Communes du Pays de Saint-Galmier, des Marches du Velay et de Rochebaron à Chalencon, afin de lui donner une envergure métropolitaine.

La construction, ainsi que l'exploitation de l'équipement, seront confiées à une Société Publique Locale dédiée, dont la constitution et les statuts ont été approuvés par délibération du Conseil de Communauté du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Pour la réalisation du projet, les terrains acquis par la Ville de Saint-Etienne pour une superficie d'environ 1,1 Ha, seront cédés à Saint-Etienne Métropole à l'euro symbolique. Il s'agit des parcelles situées de part et d'autre de la rue Alfred Colombet, identifiées au cadastre comme suit :

Section	N°	Surface en m <sup>2</sup>
NO	57	2 145
NO	104	1 011
NO	105	249
NO	140	2 639
MT	104	63
MT	106	253
MT	109	2 230
MT	110	2 507
Total		11 097

L'ensemble des terrains a été évalué au prix de 420 000,00 € par France Domaine.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'acquisition auprès de la Ville de Saint-Etienne de l'emprise foncière destinée à l'implantation du futur crématorium à l'euro symbolique,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte et toutes pièces en découlant, à intervenir en l'étude de Maître MAGGIOLI, Notaire à Saint-Etienne,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération du crématorium - compte 6228 du budget de l'exercice en cours.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU